



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

# AVIS PUBLIC

## RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2019-2020-2021

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QUE conformément aux dispositions de l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le rôle d'évaluation foncière, devant être en vigueur pour les années 2019, 2020 et 2021, en vigueur pour son 2<sup>e</sup> exercice financier (2020), a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2019 et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture;
- ✓ QUE conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Une telle demande de révision, pour être recevable, doit remplir les conditions suivantes :

1. être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2020;
2. être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
MRC de Joliette  
632, rue de Lanaudière  
Joliette (Québec) J6E 3M7
3. être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
4. être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 122-1997 de la MRC de Joliette et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 25<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019.**

René Charbonneau  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
(article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale)

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 25<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2019, entre 12 h et 16 h et que j'ai fait publier ledit avis dans le Journal L'Action du mercredi 2 octobre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2019.

René Charbonneau  
Directeur général et secrétaire-trésorier